

La CHRONIQUE de votre Chambre de Commerce

Obtenez plus de votre régime collectif

Vos clients vous en demandent plus chaque jour. Quand c'est vous le client, pourquoi ne pas vous aussi en demander plus ?

Avec le Régime des Chambres de commerce, c'est possible parce qu'il offre plus qu'un régime collectif traditionnel.

Qu'il s'agisse de créer votre régime ou de le remplacer, laissez votre représentante du Régime des Chambres de commerce vous expliquer ce que le Régime peut faire pour vous. Ce sera peut-être plus que vous ne le pensez.

Quelques statistiques :

Maladie Grave

Saviez-vous que...

- 1 Canadien sur 3 souffre d'une maladie grave.
- 1 Canadien sur 2 est frappé d'une des formes du cancer et 70% des victimes du cancer vivent plus de cinq ans après le diagnostic initial.

AU SERVICE DES PME



DEPUIS 1970

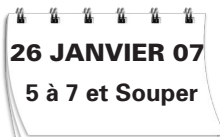
RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES
CHAMBRES DE COMMERCE®



Je suis la représentante partenaire de la Chambre de commerce de la MRC de Bellechasse, vous pouvez me rejoindre au 887-3311 et / ou 1-800-463-8840 et demandez

Lise Ratté.

Dates à retenir



- 1 Canadien sur 4 est frappé d'une maladie rénale et le taux de réussite des greffes de rein est de 86%.

- 500,000 Canadiens subissent un accident cérébrovasculaire chaque année et 75% des victimes survivent au premier accident.

Invalidité de longue durée
Saviez-vous que...

- Vous avez 1 chance sur 10 d'être hospitalisé cette année ?
- La possibilité d'être invalide, pour 3 mois et plus avant l'âge de 65 ans, peut être de 50%
- Si une personne est encore invalide après 90 jours, la durée moyenne de l'invalidité sera de 9 à 12 mois
- Si, à tous les ans, vous épargniez 5% de vos revenus annuels, une invalidité, d'une durée de 6 mois, rongerait l'équivalent de 10 années d'épargnes?



Chambre de Commerce
de la MRC de Bellechasse

Pour plus d'informations sur vos avantages ou pour devenir membre

(418) 885-4475 • www.ccbellechasse.ca